

Affiché en mairie le 28 août 2009

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 27 AOÛT 2009

L'AN DEUX MILLE NEUF, le 27 août À VINGT HEURES TRENTE MINUTES,, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M. le maire le 8 août 2009, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. GALLISSOT, maire, M^{me} RUEL, TORRAILLE, M. RANC, adjoints, M^{me} GÉRARD, BOUVIER, CORNEVIN, maires-délégués, DEHAN, DELIN, PELLETIER, LE BOURVA, MARTY, DE SA, WEHRUNG, FLORIOT, conseillers municipaux.

Excusés : M^{lle} DIOT (procuration à M^{lle} Torraille), adjoint ; MM. GOUSSET, LOGEROT, conseillers municipaux,

Absent : M. GRATAROLI, conseiller municipal.

M. le maire, ouvre la séance à 20 heures 35 minutes. Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

Approbation de la convention relative à la constitution d'un groupement de commandes avec mandat pour la réfection de la RD 121 (Rue d'Alsace) à Rolampont.

Approbation de la convention de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'une habitation en micro-crèche à Rolampont.

Questions diverses.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2009.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°1 Approbation de la convention relative à la constitution d'un groupement de commandes avec mandat pour la réfection de la RD 121 (Rue d'Alsace) à Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Approbation de la convention de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'une habitation en micro-crèche à Rolampont.

Adopté par 14 voix POUR, 1 CONTRE & 1 ABSTENTION.

N°3 Approbation du règlement de la cantine scolaire.

Adopté par 11 voix POUR & 5 CONTRE.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M. LE MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 27 AOÛT 2009 À VINGT-DEUX HEURES QUARANTE MINUTES.

Le maire,

Michel Gallissot